Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 91 (1955)

Heft: 10

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XCIe ANNEE - No 10 12 mars 1955

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE : *S.P.R. Comité central.* — **Vaud :** *Nécrologie : † A. Deppierraz.* — *Distinctions* — *Quel est le généreux anonyme ?* — *Guilde de travail.* — *C.E.M E.A.* — *A.V.M.G.* — *Hospice de l'enfance et Bercail.* — *Association vaudoise des Directeurs de chant.* — *Assemblée des délégués S.P.V.* — **Genève:** *Groupe des jeunes U.I.G.D.* — *U.I.G.D. - U.A.E.E. : Conférence de M. O. Reverdin.* — *U.I.G D. : Vérification des comptes.* — *Football scolaire.* — **Neuchâtel :** *Cartel.* — *Rappel.* — *La Chaux-de-Fonds.* — *Bienvenue.* — *Boudry.* — *Rapport sur l'activité des sections : Boudry.* — *Postes au concours.* — *Nécrologie † A. Jeanneret.* — *Création d'une société des anciens élèves de l'E,N.* — **Communiqué:** *Société suisse de T.M. et. R.S.*

PARTIE PRATIQUE : **Fiches:** *Problèmes de géométrie (degré supérieur); fiche pour le degré inférieur.* — **Bibliographie.**

Partie corporative

S.P.R. — COMITÉ CENTRAL

Le comité central S.P.R. a tenu une séance à Genève, sous la présidence de A. Neuenschwander, le samedi 5 mars.

Le comité a d'abord longuement examiné la situation que crée à Neuchâtel la fondation d'une Union pédagogique neuchâteloise qui groupe environ une centaine de collègues, démissionnaires de la S.P.N. et anti-V.P.O.D. Nous aurons à revenir sur ce problème délicat ; pour l'instant le C.C. en est au stade de l'information et de l'étude.

Le trésorier A. Pulfer présente ensuite les **comptes de 1954.** Ils totalisent aux recettes : 45 593 fr. 15 et aux dépenses 46 320 fr. 41, c'est-à-dire que le déficit de l'exercice s'élève à 727 fr. 26. Le développement qu'ont pris en 1954 le « Bulletin » et l'« Educateur » (plus de 1100 pages !) est le grand coupable puisqu'à eux seuls, les comptes du journal, entraînent un déficit de 4 433 fr. 55. A vrai dire, la situation n'a rien d'alarmant, mais on conçoit parfaitement qu'elle soit inconfortable pour un trésorier aussi conscient de ses devoirs que l'est A. Pulfer. Appel à la prudence et rappel aux collaborateurs du journal des vertus de la concision !

L'agenda de la S.P.R., malgré les conditions difficiles de son lancement, a été une expérience réussie ; les comptes n'ont pas encore été établis, mais les résultats sont encourageants. Le trésorier espère vivement que les frais seront couverts. Pour la suite des opérations, l'effort sera probablement repris et l'agenda 1956 se présentera sous une forme améliorée, en tenant compte des vœux exprimés (pour autant que ces vœux ne sont pas contradictoires !)

L'organisation d'une *visite d'instituteurs* russes est à l'étude.

Neuenschwander expose les résultats de la séance du 5 février, à Berne, où se réunissaient les représentants des 5 grandes associations pédagogiques suisses. L'examen des observations à présenter au sujet des résolutions de l'O.I.T. s'est fait dans un esprit de bonne entente et les textes transmis à l'Office fédéral des Arts et Métiers ont été adoptés à l'unanimité.

Par contre la création d'un comité d'entente des associations pédagogiques suisses n'a pas été acceptée, nos collègues suisses-allemands estimant que si la collaboration entre ces associations est souhaitable, elle ne s'accomoderait pas d'un cadre trop rigide.

La réunion de Berne a adressé une nouvelle protestation contre l'éviction des membres du corps enseignant lors du renouvellement de la commission nationale suisse de l'Unesco. A la suite de cette nième protestation, la section Education de cette commission a demandé que l'on revienne sur la décision malheureuse de fin 1954. La parole est au Conseil fédéral...

Enfin, les enfants japonais adressent aux enfants suisses des graînes de cerisiers dont les fleurs sont, paraît-il, magnifiques. La S.P.R. en assurera la distribution. G. W.

VAUD

NÉCROLOGIE

† **Charles Deppierraz.** — Charles Deppierraz n'est plus ; une terrible maladie l'arrachait brusquement à l'affection des siens, en pleine activité, à 41 ans, après quelques mois de souffrances cruelles. Cette brutale nouvelle a frappé de stupeur ses nombreux amis et connaissances. A la fin de janvier, bien que déjà gravement atteint, notre collègue tenait encore sa classe et le 4 mars, une foule émue et recueillie l'accompagnait à sa dernière demeure.

Breveté en 1935, Charles Deppierraz prenait l'année suivante la direction de la classe de Sassel, dans cette Broye dont il était natif et où il passera la plus grande partie de sa trop courte carrière ; en 1949, il s'en allait à Payerne pour venir s'installer à Lausanne en 1953.

Collègue souriant et aimable, il s'intéressa très tôt à tout ce qui concerne notre profession et notre corporation, il présida notamment la section S.P.V. de Payerne. On ne faisait jamais appel en vain à son dévouement car pour lui, rendre service était un plaisir. C'était un ami sûr, clairvoyant, fidèle et de bon conseil. Il venait d'être appelé à la présidence de l'Association du personnel enseignant lausannois (Apel) et cette désignation montre bien en quelle estime le tenaient ses collègues.

Maître tranquille, d'une autorité bienveillante, il s'imposait avec une douceur ferme ; ses élèves l'appréciaient et l'aimaient car il savait découvrir en eux le côté positif et les qualités.

Charles Deppierraz avait aussi son violon d'Ingres. Comme l'exprimait très justement notre collègue Desponds, président de l'Union chorale de Lausanne dans son discours d'adieu, il n'aimait pas seulement la musique, c'était un amoureux du chant choral. En 1954, il obtenait son brevet de directeur de chant ; il avait déjà dirigé plusieurs sociétés et dernièrement, on le nommait sous-directeur de l'Union chorale de Lausanne où il conduisait encore le petit chœur, les « Joyeux copains ». Et M. Desponds d'ajouter : « Il avait conquis nos cœurs avant de diriger nos voix. »

Il fut encore boursier communal de Sassel et que sais-je encore ! Son activité était inlassable et désintéressée. Le Corps enseignant perd

un bon maître et un excellent collègue. De nombreux témoignages lui furent adressés en guise de dernier adieu. Que son repos soit doux !

Nous réitérons à Madame Deppierraz, notre collègue, à ses trois fils, à sa maman, à sa famille, notre sympathie émue. Le souvenir de Charles Deppierraz restera vivant parmi nous. H. L.

DISTINCTIONS

Nous lisons dans la « Revue Indépendante », organe du Syndicat des journalistes et écrivains de France (Comité d'honneur : MM. Lecomte, Bordeaux, Duhamel, Gregh, Maurois, Pagnol, Vialar, Houdou, etc.) que — après un examen de leurs titres — viennent d'être reçus membres de l'Association : Mme **Vio Martin**, et M. **Candide Moix**, tous deux membres du corp enseignant romand.

Le soussigné renseignera volontiers les collègues, écrivains ou journalistes qui désireraient poser leur candidature pour faire partie de cette éminente société.

En remplacement de M. Ch. Sollberger élu dernièrement Conseiller d'Etat, le Conseil Communal de Bex vient de nommer Municipal puis Syndic notre collègue **Henri Desarzens**, instituteur qui avait présidé le législatif en 1954.

Nos félicitations et nos vœux chaleureux au nouvel élu qu'une tâche délicate attend. E. B.

QUEL EST LE GÉNÉREUX ANONYME ?

Un (ou une) collègue a payé sa cotisation le **24 février dernier**, par un bulletin de versement remis à la poste de **Vevey I.** Il est hélas ! impossible au caissier S.P.V. de lui envoyer sa carte de membre car le « talon » du chèque ne portait **aucun nom** (erreur de la poste aussi !) Le collègue en question voudra bien se faire connaître par simple carte postale au caissier B. Jotterand, Pierregris, av. Hugonnet, Morges.

Ce dernier se recommande encore pour que l'**état civil** complet ainsi que la **Section** S.P.V. figurent sur les bulletins de versement ; sa tâche en sera facilitée. Merci d'avance ! E. B.

GUILDE DU TRAVAIL — RAPPEL

C'est donc **cet après-midi**, à 14 h 30, à l'Hôtel de la Paix, qu'a lieu la causerie de Mme H. Sérieyx, prof. de musique et de **rythmique** (voir Bulletin de samedi dernier).

AUX PERSONNES QUI S'OCCUPENT DES LOISIRS DES ENFANTS...

... que ce soit dans des groupes de jeunesse, dans des camps, des colonies de vacances ou des maisons d'enfants,

nous avons le plaisir d'annoncer les deux stages de formation organisés par l'Association suisse des centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active qui auront lieu du **31 mars au 8 avril** à

la Rippe sur Nyon, et **aux Chevalleyres** sur Blonay.

Programme :

Connaissance de l'enfant et rôle de l'éducateur, responsabilités, emploi du temps, cas pratiques, etc.

Loisirs éducatifs : étude du milieu, de la nature, histoires, chant, jeu dramatique, danses populaires, jeux d'intérieur, veillées.

Formation pratique et manuelle : jeux de plein air, techniques simples, vie matérielle du groupe.

Vie sociale : pratique du système des équipes et de la vie en commun.

Prix du stage :

80 fr., pension comprise. La Commune de Lausanne remboursera le 50 % des frais de stage aux personnes qui s'engageront à travailler un mois dans ses colonies ou camps d'hiver. D'autres Municipalités ou comités privés participent également aux frais de stage, prière de se renseigner.

Tous les instituteurs et institutrices qui ont pris part aux stages précédents en ont tiré grand profit soit pour leur enseignement même, soit pour leurs activités extraprofessionnelles.

Les inscriptions venant du canton de Vaud sont à adresser à la **délégation vaudoise des CEMEA,** rue Etraz 16, Lausanne.

ASSOCIATION VAUDOISE DES MAITRES DE GYMNASTIQUE

Nous organisons à l'intention du corps enseignant les cours de ski suivants pendant les vacances de printemps :

I. Bretaye du 4 au 7 avril. Logement à l'Hôtel du Col de Bretaye. Chambres avec eau courante. Prix pour les membres : fr. 70.—, pour les non-membres fr. 80.—. Le prix comprend la chambre et la pension, tout compris, les frais de voyage dès Bex, l'enseignement du ski par des instructeurs diplômés.

En dortoir, fr. 6.— en moins.

S'inscrire jusqu'au samedi 15 mars auprès de N. Yersin, av. Bergières 3, Lausanne.

II. Zermatt du 11 au 16 avril. Logement à l'hôtel, chambres avec eau courante. Prix pour les membres : fr. 160.—, pour les non-membres fr. 180.—. Le prix comprend les frais de voyage de Lausanne à Zermatt, la chambre et la pension, l'abonnement de semaine sur le funiculaire Zermatt-Gornergrat, l'enseignement du ski par des instructeurs diplômés.

S'inscrire auprès de Paul-Eugène Rochat, Maison d'Education, Vennes s/Lausanne, jusqu'au 15 mars.

III. Haute-montagne, traversée Jungfraujoch-Brigue. Prix pour les membres : fr. 135.—, les non-membres fr. 145.—, les membres du CAS ou CSFA fr. 130.—. Le prix comprend les frais de voyage dès Lausanne et une partie des vivres. Les débutants et les skieurs peu entraînés ne sont pas admis au cours.

S'inscrire jusqu'au 10 mars auprès de Paul Lavanchy, Blonay.

Pour les deux premiers cours, les participants sont logés à l'hôtel,

chambres avec eau courante, nourriture excellente et abondante. Nous vous invitons chaleureusement à passer quelques jours en montagne. Vous y aurez du plaisir et y trouverez de la camaraderie et de la gaîté.

HOSPICE DE L'ENFANCE-BERCAIL

Hospice de l'enfance, Bercail, Bébé Orchestre. Trois noms que nous connaissons tous.

Mais ce que nous connaissons moins, c'est la situation financière dramatique de l'Hospice de l'enfance et du Bercail. « Devons-nous fermer les portes de cet Hôpital d'enfants ? » telle est la question angoissante de chaque jour pour les personnes responsables de cet établissmnt.

Les enfants heureux du Bébé Orchestre veulent venir en aide, dans la mesure de leurs forces, aux enfants malades de l'hospice.

Ils donneront donc **un grand concert au Théâtre municipal le samedi 19 mars à 17 h 15 précises** (80 musiciens de 5 à 12 ans).

Chacun comprendra le risque couru par les organisateurs de ce concert, car mobiliser notre Théâtre municipal pour un concert d'enfants n'est pas une sinécure.

Et pourtant il le faut. Seule une grande salle comble peut apporter une petite aide momentanée à l'Hospice de l'enfance.

Et nous avons besoin de l'appui de tous : parlez de ce concert à nos enfants, expliquez-en le but et venez vous-même ce samedi 19 mars si vous en avez la possibilité, malgré la fatique et le travail ardu de ces dernières semaines de trimestre scolaire. Vous ne le regretterez pas.

V. S.

ASSOCIATION VAUDOISE DES DIRECTEURS DE CHANT

Notre association a décerné le 19 février son certificat de chef de chœur à cinq de ses membres parvenus au terme de leurs trois ans de cours.

Le Jury, présidé par M. Carlo Hemmerling, comptait MM. l'abbé Pierre Kælin et Robert Mermoud et quelques membres du Comité.

Le matin, les examens théoriques (audition, harmonie et technique vocale) se sont déroulés dans les studios du Conservatoire de musique de Lausanne, mis aimablement à notre disposition par M. Alfred Pochon, Directeur de cet établissement.

L'après-midi, en la salle capitulaire de la Cathédrale, le Chœur des Jeunes de l'Eglise nationale vaudoise s'est prêté de bonne grâce aux exigences des chefs qui se sont succédé à sa tête lors d'un examen pratique de direction consistant à interpréter un chœur à quatre voix mixtes.

Après les délibérations du Jury, les cinq candidats ont reçu des mains de M. Henri Rochat, président de l'A.V.D.C., le certificat attestant la réussite des épreuves requises au cours de cette journée.

Nous félicitons encore très chaleureusement Mme Simonne Monod (Vuarrens), Mlle Marie-Hélène Rosset (Avenches) et MM. Edouard Givel (Corcelles près Payerne), Alfred Marguerat (Oron-la-Ville) et Ami Rochat (Les Bioux) pour leurs succès.

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS S.P.V. (suite)

Bureau de l'assemblée générale. F. Barbey, Renens, président de l'assemblée générale rappelle que les membres du bureau arrivent au terme de leur mandat et qu'ils n'accepteront pas de réélection.

Agenda S.P.R. A. Pulfer, trésorier de la S. P. R. a été invité à l'assemblée des délégués. Il désire connaître l'opinion des Vaudois quant à l'opportunité de renouveler l'expérience de cette année. Il sait que l'agenda S. P. R. a soulevé des critiques et reconnaît qu'il n'est pas parfait. Après une fructueuse discussion à laquelle prennent part M. Pasche, J. Meister, **R. Reymond,** Morges, l'assemblée, à l'unanimité, engage Pulfer à rééditer l'agenda S. P. R. en 1956 en tenant compte des expériences et critiques.

E. Barraud, vice-président, dit son appréhension de commencer une 3e année comme « bulletinier », il craint de lasser ses collègues. **J. P. Rochat,** Blonay, président de la section de Vevey, constate que pour la 2e fois le représentant du C. C. de la section de Vevey n'accédera pas à la présidence. Il espère que cela ne se représentera pas une troisième fois.

Le président rappelle les décisions de l'Assemblée générale qui sont inéluctables.

Rochat et Barraud précisent qu'il ne s'agit pas d'une question de personne. Le second tient à dire que le Comité central actuel est très uni.

Prennent encore la parole à ce sujet : J. Meister et C. Allaz, tous deux pour constater que nous ne pouvons que nous soumettre aux décisions de l'assemblée générale.

Propositions des sections. - Section de Vevey. 1re proposition : La gratification servie à tout instituteur après 25 ans de service (art. 60 du Statut) est remise actuellement d'une manière qui nous paraît trop impersonnelle et administrative. Nous estimons que celui qui s'est consacré durant 25 années à la noble mission d'éducateur devrait voir son labeur sanctionné d'une manière plus chaleureuse, ou simplement plus humaine. Cette gratification ne pourrait-elle être remise à l'intéressé au cours d'une petite cérémonie présidée par l'inspecteur ou un autre délégué de l'Etat, en présence des autorités locales, et des élèves ?

Nous demandons au C. C. de bien vouloir intervenir dans ce sens auprès du Département de l'instruction publique.

2e proposition : L'inscription aux cours de l'Université de Lausanne n'est actuellement possible, sauf erreur, qu'aux instituteurs titulaires d'un baccalauréat ou d'une maturité. Exception ne pourrait-elle pas être faite pour les cours conduisant à l'obtention de la licence ès sciences pédagogiques, le brevet d'instituteur étant reconnu comme suffisant dans ce cas particulier.

Nous estimons qu'une telle mesure serait de nature à engager un certain nombre de collègues à poursuivre leur formation professionnelle, pour le plus grand bien de la corporation et de l'école en général.

Nous demandons donc au Comité central d'entreprendre des démarches dans ce sens auprès des instances compétentes.

Après une brève discussion, M. Pasche propose que ces deux questions soient étudiées par le Comité central, ce qui est admis par l'assemblée.

Propositions individuelles. H. Rochat, Chexbres, demande à quoi en est la réorganisation du fichier. Le président explique les causes du retard : sections qui n'ont pas répondu, réparations au Restaurant du Grand-Pont, etc. **L. Regamey,** Monts de Pully, s'étonne que l'on ne demande pas l'avis d'un instituteur avant de lui envoyer un stagiaire.

Discussion à ce sujet : J. Mivelaz et R. Pécoud y prennent part. A. Rochat verrait avec plaisir le C.C. établir une liste des avantages que la S.P.V. procure à ses membres.

P. Barblan demande si la S.P.V. ne pourrait pas créer des bourses d'études pour les enfants des collègues de la campagne.

C. Allaz remercie chaleureusement les membres des Commissions et le Comité central. Séance levée à 18 h. 05.

Pr résumé conforme au procès-verbal : E. B.

GENÈVE

Le jeudi 31 mars, à 20 h. 30, à la Salle du Faubourg, aura lieu une assemblée de tous les fonctionnaires genevois, organisée par le Cartel.

Tous les membres du corps enseignant sont instamment priés d'y assister et de réserver d'ores et déjà leur soirée.

GROUPE DES JEUNES — U.I.G. DAMES

RAPPEL

Comme nous l'avons annoncé, c'est **le mercredi 16 mars à 17 h.** que Mme Deslarzes nous parlera (à l'école de la rue Ferdinand-Hodler) de **l'enseignement de la cuisine dans les classes de fin de scolarité.**

L. C.

U.I.G. DAMES — U.A.E.E.

CONFÉRENCE DE M. OLIVIER REVERDIN

23 février 1955

Introduit par Mlle R. Quartier, M. Reverdin entre d'emblée dans son sujet. Les Grecs ont leurs défauts, comme tout le monde, ce qu'il faut dire c'est ce qui est positif. Un trait dominant des Grecs est leur amour profond de la liberté. Cet attachement explique toute leur histoire ; jusqu'à nos jours, en Grèce, on lutte et on se bat pour la liberté. L'hospitalité est la seconde grande caractéristique de la Grèce. Le conférencier raconte quelques anecdotes qui illustrent cette spontanéité à mettre tout ce qu'on a au service de l'étranger. L'hellénisme dure encore, le même depuis trois mille ans. Quel charme de retrouver dans la langue d'aujourd'hui des mots identiques à ceux qu'employaient les grands classiques grecs !

Vue d'avion, la Grèce est un petit pays, mais par son rayonnement elle atteint à une grandeur rarement égalée.

Une série de splendides clichés nous font vivre pendant quelques instants un magnifique voyage. En intermède, Mlle Molinari déclame avec talent un extrait de l'Antigone d'Anouilh.

De vifs applaudissements témoignent à M. Reverdin tout le plaisir que nous avons eu à l'entendre.

M. Th. B.

U.I.G. DAMES — VÉRIFICATION DES COMPTES

Pour vérifier les comptes, nous nous sommes réunies dans une classe de l'école de Malagnou.

Or, au moment d'apposer nos signatures sous le rapport, nous avons eu l'impression d'une présence insolite dans la salle... comme dans les romans policiers dont on nous a si bien entretenues l'an dernier !

Pourtant, la porte était fermée, la fenêtre aussi : personne n'avait pu entrer...

Personne n'était entré, mais deux étranges personnages étaient sortis du Grand Livre de Mlle Berney.

L'un, maigre, honteux, et qui ne semblait que l'ombre de lui-même : le Compte Dépenses.

L'autre, gras, rubicond, bien en chair : le Compte Recettes.

Comme ils ne voulaient pas rentrer dans leurs colonnes, je les ai fait entrer dans une fable ! Et la voilà :

FABLE DU DOIT ET DE L'AVOIR

Le DOIT, un jour, dit à l'Avoir :
Vous avez bien sujet de louer la nature !
Tout vous est à profit, tout vous sert de pâture,
En vous chacun met son espoir.
Le moindre don qui, d'aventure,
Vient s'inscrire au compte-courant
Vous rend un peu plus important.
Amendes et subventions,
Chèques et cotisations
S'unissent pour vous engraisser,
Cependant que pour moi, des efforts conjugués
Cherchent à me réduire, à me diminuer,
Le dirai-je ? à me balancer !
Mon rôle est de maigrir,
Le vôtre... d'arrondir.
Quelquefois, cependant, grâce à quelque facture,
Grâce au prompt règlement de quelque fourniture,
On me voit tout à coup ventripotent,
Je m'étale complaisamment
A gauche du compte courant.
Las ! Ce n'est jamais pour longtemps :
Sitôt qu'elle aperçoit mon gracieux embonpoint,
Sitôt la Trésorière intervient, docte et sage,
On me met au régime, on réduit mes besoins
Afin que vous puissiez reprendre l'avantage,
Et cela, sans retard !
Votre admiration, lui répondit l'AVOIR,
Est certes naturelle, et j'en suis très flatté.
Pourtant, réfléchissez :
La nature envers vous me semble fort aimable

Et votre sort aussi me paraît préférable.
Plus vous êtes petit
Et plus l'on vous chérit.
Vous pouvez rester mince et garder votre ligne
Sans que tout un chacun s'en indigne et fulmine.
On veut, mon compagnon,
Que vous soyez... mignon !
Pauvre de moi ! sans trève et sans répit,
Je dois garnir ma panse
Et garder ma prestance.
Quel éternel souci !
Quand je décrois, l'on me méprise,
On m'accuse même de crise !
Et je dois toujours m'imposer
Alors que vous vous reposez.
Comme il disait ces mots arrive au même instant
Un important remboursement.
Le DOIT grossit.
L'AVOIR fléchit.
Le DOIT redouble ses efforts. La Trésorière accourt alors
Et fait si bien que, cette fois encor,
L'AVOIR peut, sur le DOIT, l'emporter haut la main !
Donc, jusqu'à l'an prochain,
Vivons en confiance
Car tout est pour le mieux au sein de nos finances !
Et trois hourras pour Hélène Berney
A qui l'AVOIR doit son succès ! *Norette Mertens.*

FOOTBALL SCOLAIRE — ACTIVITÉ 1955

1. **Cours d'arbitrage.**

M. Jean Lutz, l'arbitre international bien connu, a accepté cette année encore de donner un cours d'arbitrage d'une soirée à tous les instituteurs que cette question intéresse.

Rendez-vous donc au **mercredi soir 23 mars prochain,** à 20 h. 30, Brasserie Centrale (1er étage).

2. Cours de football.

Destiné aux instituteurs également, ce cours de technique de la balle aura lieu les jeudis :

21 avril dès 8 h., à la salle de gym de l'école de Trembley ;

28 avril dès 8 h., au stade de Varembé.

3. **Tournoi annuel.**

Le traditionnel tournoi de football scolaire aura lieu cette année **les jeudis 5, 12 et 26 mai.**

A la suite des expériences faites l'an passé, les organisateurs ont décidé de réserver désormais ce tournoi aux élèves des degrés supérieurs

de l'enseignement primaire (6e et 7e année) et à ceux de la 7e année du Collège seulement. Les équipes seront réparties en trois catégories :

Série A : équipes formées d'élèves de 7e année du Collège ;
équipes formées d'élèves de 7e année primaire.
équipes formées d'élèves de 7e et 6e année primaire.

Série B : équipes formées d'élèves de 6e année primaire.

Série MIXTE : équipes formées d'élèves des écoles de la campagne.

Les inscriptions des équipes seront prises lors de la **Séance d'organisation,** fixée au **lundi 25 avril,** à 16 h. 45, à l'école de la rue des Eaux-Vives.

L'an passé, 48 équipes (plus de 500 écoliers) ont participé au tournoi, chiffre record depuis 6 ans !

Cette année, les organisateurs espèrent que le vide laissé par les secondaires, exclus du tournoi, sera comblé en partie par de nouvelles inscriptions. Les bâtiments non encore représentés se doivent de déléguer une équipe à cette grande joute scolaire.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à M. Paul Voïtchovsky, instituteur, Cressy s/Onex, responsable du football scolaire.

Pour le Comité : A. Christe.

NEUCHATEL

CARTEL

L'assemblée des délégués au Cartel V.P.O.D., après une période de repos, a été réunie le 22 février. A vrai dire, il s'agissait d'une séance réglementaire comprenant la présentation des rapports annuels : présidence, caisse, vérification des comptes ; les nominations statutaires.

L'énergique président, M. Luc de Meuron, est toujours en éveil ; il passe en revue l'activité intense du Cartel, en particulier celle qui entoura l'élaboration de la nouvelle loi sur les fonds de retraite de l'Etat. Il rend l'hommage le plus mérité à celui qui se dépensa avec cette parfaite compétence que lui confère son expérience unique des contacts avec les autorités, notre secrétaire, M. Deppen. C'est le sentiment que partagent sans réserve ceux qui ont vu notre excellent mandataire à l'œuvre.

Le caissier, M. Claude Robert, dit juste ce qu'il faut pour que chacun soit d'emblée au fait de la situation financière du Cartel. Elle est normale ; tout marche bien, ce que confirment les vérificateurs en constatant la justesse des écritures. — Zürich a envoyé une subvention très appréciable de 742 fr.

L'arrêté du Conseil d'Etat concernant l'administration du Fonds de retraite de l'Etat retient ensuite l'attention des délégués.. Il s'agira de désigner sans tarder les représentants respectifs de nos associations.

Puis on nomme les membres du Comité comme suit pour 1955 : président, M. Luc de Meuron (professeur à l'Ec. de Comm. de Neuchâtel ; vice-président, M. Willy Zwahlen, instituteur, président de la S.P.N.-V.P.O.D. ; secrétaire, M. Jean-Pierre Chabloz, maître à l'Ecole profess., Neuchâtel ; caissier, M. Claude Robert, instituteur à la Chaux-de-Fonds. Un représentant de chaque association : MM. Ernest Bille (S.P.N.), Wenger (C.E. sec. prof. et sup.), Roulet (Perreux), Barret (cantonniers).

Le manque de temps nous oblige à remettre à une prochaine séance l'activité future du Cartel résumée dans l'ordre du jour par ces termes : « Perspectives cantonales et fédérales. » *W. G.*

RAPPEL

Toute communication pour paraître à temps dans l'Educateur » doit parvenir au plus tard le samedi précédent à midi, soit une semaine à l'avance, au soussigné : Willy Guyot, Raya 7, Le Locle (tél. 3 20 25).

SECTION DE LA CHAUX-DE-FONDS

Comité pour 1955 : président, M. Hubert Hirschi ; vice-président, M. Alfred Hauser ; secrétaire, M. Paul Comte ; caissière, Mlle Denyse Zwahlen ; bibliothécaire, Mlle Jacqueline Baillod ; membres : MM. Francis Berthoud et Charles Roulet, Mlle Suzanne Voumard ; délégué au C.C., M. Marcel Jaquet. *W. G.*

BIENVENUE

à Mme A. Perrin-Russbach de Dombresson qui vient de se faire recevoir dans la Section de la Chaux-de-Fonds en qualité de membre-remplaçant.

W. G.

SECTION DE BOUDRY

Comité pour 1955 : président, M. Marcel Rutti, Peseux ; membres : Mlles Ruth Jeanneret et Thérèse Schmid ; MM. Ernest Bille et Claude Rudolf.

Rappel. — C'est ce soir, dès 20 h., à Colombier, que tous les collègues du district se retrouvent dans la bienfaisante ambiance de notre soirée familière.

Mieux que des mots, votre présence enthousiaste encouragera les dévoués organisateurs qui n'ont rien négligé pour vous satisfaire.

RAPPORT SUR L'ACTIVITÉ DES SECTIONS EN 1954

Boudry. — M. Rutti, dont nous louons le courage et l'optimisme dans les circonstances si difficiles de sa section, persévère dans la tâche présidentielle qu'il a accepté vaillamment de poursuivre en 1955 encore.

En dépit de la lutte et de la contradiction, cette section a eu une activité digne d'être relatée : assemblée annuelle ; visite des trésors de la galerie préhistorique au Musée de Neuchâtel sous la direction de M. Samuel Perret, conservateur ; soirée récréative avec productions de la petite chorale de section, laissant un boni de 154.— fr ; puis, en automne, une séance est consacrée à la gymnastique post-scolaire avec la présentation du film de Macolin.

L'année se termine par une note sombre : 17 démissions consécutives aux délibérations de l'assemblée cantonale de Cernier.

M. Rutti conclut par des remerciements sentis aux collègues du Comité et à tous ceux qui continuent à témoigner de l'intérêt aux travaux de la section. W. G.

POSTES AU CONCOURS

La Chaux-de-Fonds : Un poste de maîtresse ménagère.

Délai des inscriptions : 16 mars 1955.

Adresser les offres de service à M. Paul Perrelet, président de la Commission de l'Ecole ménagère.

La Chaux-de-Fonds : Poste de maître de gymnastique (école primaire, école secondaire, Ecole supérieure de Commerce).

Délai des inscriptions : 16 mars 1955.

Adresser les offres de service à M. André Guinand, président de la Commission scolaire.

NÉCROLOGIE

† **Arnold Jeanneret.** — Coup sur coup, deux membres de l'ancien Comité Central s'en vont, en un jour de fête : à Noël, William Porret ; le 1er mars, Arnold Jeanneret. Les deux ont été subitement enlevés à l'affection de leur famille par une mort paisible.

Ceux qui avaient vu notre collègue, M. Jeanneret, le matin de cette glaciale journée de mars, ne pouvaient croire à la nouvelle de sa fin survenue quelques heures après.

M. A. Jeanneret débuta dans l'enseignement au village de la Chaux-du-Milieu où il resta sept ans. Il y fonda son foyer avec la modestie qu'imposait la situation si précaire des régents d'alors. Appelé au Locle, il fit d'abord trois ans à la campagne, aux Replates, puis il passa en ville à la tête des classes des degrés moyen et supérieur. Sa stricte discipline, son enseignement clair et très méthodique, les excellents résultats qu'il obtenait de ses élèves en exigeant d'eux des travaux parfaitement exécutés, lui donnaient la réputation méritée d'un pédagogue de valeur qui fut appréciée de la population et des autorités scolaires. Grâce à ses solides connaissances et à sa compétence, il se vit aussi confier des cours d'instruction générale, de mathématiques en particulier, au technicum.

Bien qu'il s'intéressât à l'évolution de la pédagogie actuelle, il opposait son bon sens avec véhémence à toutes les exagérations de l'école moderne, au désordre qu'elles peuvent engendrer, rendant impossible tout travail sérieux et fécond.

Homme consciencieux, ponctuel, sur qui l'on savait pouvoir compter, M. Jeanneret fut tout désigné pour prendre la présidence de la section du Locle de la S.P.N. pendant les années si laborieuses de lutte pour l'amélioration des traitements dérisoires d'avant 1921. Il assuma ces fonctions durant quatre ans avec une remarquable énergie. Puis il fut le délégué au C.C. tout indiqué pour remplacer le regretté Willy Baillod décédé aussi soudainement en pleine activité. Les nombreuses années qu'il y travailla, avec l'ardeur et la ténacité qu'il apportait à tout ce qu'il entreprenait, lui valurent le titre de membre d'honneur de la S.P.N.

Arrivé à l'âge de la retraite, il eut le courage de rendre service aux autorités démunies de personnel en prolongeant ses fonctions de deux ans. Il accomplit ainsi une belle carrière de près d'un demi-siècle

Puis la mort le prend à l'âge de 68 ans, après une année à peine

de repos... Et nous constatons avec un peu d'amertume que ce destin est partagé hélas ! par de nombreux collègues masculins.

A la cérémonie funèbre, un délégué du Comité directeur des Coopératives releva les qualités d'intelligence et le dévouement de M. Jeanneret dans son active collaboration au sein de cette organisation, en tant que président du Comité loclois et vice-président du Comité supérieur.

Nous réitérons à sa fille, Mlle Betty Jeanneret, notre collègue, à Mme Jeanneret et à toute sa famille, l'expression de notre vive et cordiale sympathie. W. G.

CRÉATION D'UNE SOCIÉTÉ DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE NORMALE

Précisons tout de suite qu'il s'agit seulement de la **nouvelle** Ecole Normale réorganisée il y a quatre ans.

L'assemblée constitutive très revêtue (une cinquantaine de participants) est présidée provisoirement par M. Laurent Pauli, directeur de l'E.N. Les quatre volées d'élèves qui sont sortis de cet établissement y sont représentées.

Par un vote unanime, la « Société des anciens élèves de l'Ecole Normale » est constituée. On mettra plus de temps à trouver des éléments dévoués pour former le Comité. Son désignés, à raison de deux par volée :

Mlles et MM. Marguerite Perrenoud et Samuel Guinchard (1952) ; M. Theurillat et Maurice Nicoulin (1953) ; Fr. Landry et A. Gacond (1954) ; Idelette de Montmollin et F. Jaquier (1955). M. Guinchard est choisi en qualité de président.

Un journal, « Anti-Sceptique », dont trois numéros ont déjà paru, deviendra périodique, soit trimestriel. Il contiendra le récit d'expériences pédagogiques, des articles de fond, des études diverses, une bibliographie, des communiqués sur la vie interne de l'E.N., les renseignements concernant les nominations, démissions, mutations des membres de la société, etc. Le Comité de rédaction est composé de Mlle Paulette Mathez, MM. Claude Grandjean, Jean John et J.-Paul Aubert ; représentant de l'Ecole normale : M. Hubert Guye.

Et aussitôt, après une aimable collation servie dans le bâtiment même du Gymnase, la nouvelle association inaugure son activité par une conférence de M. E.-A. Niklaus faite de réflexions sur cette déclaration de Pestalozzi : « C'est la vie qui éduque ». M. Niklaus est l'adjoint de M. le Dr Ischer dans la direction pédagogique de l'E.N. Son exposé est d'ordre psychologique et philosophique. Il démontre que des critères sont indispensables pour la discrimination entre le bien et le mal, le beau et le laid, le noble et le vil, etc. Et les élèves les attendent de nous, plus de notre comportement et de ce qui émane de notre manière d'être que de nos paroles. C'est en vivant avec quelqu'un qu'on voit vraiment ce qu'il est, par ses réactions dans le bonheur et dans le malheur. Or, notre attitude doit dépendre de notre sens de l'essentiel c'est-à-dire amour et recherche de la sagesse plutôt que culte du savoir. C'est la vie, qui nous l'enseigne, et c'est pourquoi il faut que l'expérience précède l'enseignement moral, parce qu'il y aura toujours une dualité entre ce que l'homme est et ce qu'il voudrait ou pourrait être. L'homme normal

vit de cette tension constante de son état présent à l'idéal qu'il vise. Et l'enfant lui-même en est déjà saisi, passant du sentiment au désir, de la méditation à l'action. En un mot, il faut être pris par la volonté d'avancer, d'évoluer, de créer. — Cette causerie suggestive fut suivie d'un débat vivant où nous avons pu admirer les convictions solides de tel jeune collègue qui n'a pas été ébranlé par les trop nombreuses philosophies qui sèment le doute et étouffent la vie spirituelle.

Nous avons compris que la nouvelle et sympathique association qui vit le jour en ce 5 mars était une « amicale » créée dans une intention culturelle et fraternelle, qu'en rien il ne s'agissait d'une société qui se substituerait à nos corporations fondées pour la défense de nos intérêts professionnels. Nous lui souhaitons une activité fructueuse et pleine de prospérité.

W. G.

COMMUNIQUÉ

SOCIÉTÉ SUISSE DE T.M. ET DE R.S.

Parmi les cours organisés cette année par la Société suisse de travail manuel et de réforme scolaire, nous mentionnons les suivants qui peuvent intéresser le corps enseignant romand (tous ces cours auront lieu à Schaffhouse) :

		Finances d'inscription Fr.
Du 11 au 16 juillet (une semaine)		
2. Dessin au tableu noir	H. Niedermann, Arlesh.	35.—
3. Dessin, degré moyen	W. Kuhn, Aarau	35.—
4. Dessin, degré supérieur	K. Bänziger, Heiden	35.—
Du 18 au 23 juillet (une semaine)		
5. Dessin, degré inférieur	A. Schneider, St-Gall	35.—
7. Chant et musique populaire	E. Villiger, Schaffhouse	35.—
8. Préhistoire	Dr E. Bosch, Seengen	35.—
Du 25 au 30 juillet (une semaine)		
9. Table à sable et plastique murale	P. Stuber, Bienne	35.—
Du 1er au 6 août (une semaine)		
10. Etude du milieu local	J. Rahm, Beringen	35.—
Du 11 au 23 juillet (deux semaines)		
13. Activité manuelle, degré inférieur	P. Spreng, Lucerne	50.—
Du 25 juillet au 6 août (deux semaines)		
17. Biologie	H. Russenberger, Schaffh.	50.—
18. Modelage	A. Tobler, Herisau	50.—
19. Sculpture	W. Dreier, Oberburg	50.—

20. Ecole active, 1re et 2e années	Mlle Y. Pernet, Lausanne	45.—
21. Ecole active, 3e et 5e années	M. Clavel, Montreux	45.—
22. Ecole active, degré supérieur	P. Perret, Neuchâtel	45.—

Du 11 juillet au 6 août (quatre semaines)

24. Cartonnage	R. Martin, Lausanne	85.—
26. Travaux sur bois	E. Baechtold, Vevey	95.—
27. Travaux sur métaux	G. Fischer, Wettingen	95.—

Les cours No. 20, 21, 22, 24, 26 ci-dessus sont dirigés par des chefs de cours de langue française. Tous les autres cours figurant dans la liste se donnent en allemand ; dans la mesure du possible, des traductions en langue française seront faites par le chef de cours ou par des participants.

Les bulletins d'inscriptions sont à envoyer *au plus tard le 16 avril 1955* au Département de l'Instruction publique du canton de domicile. On peut se procurer des prospectus et des bulletins d'inscriptions auprès des Départements cantonaux de l'Instruction publique ou à la Direction du cours.

Le Home pour la correction des troubles du langage « Les Hirondelles », à Gilly-sur-Rolle, cherche

JEUNE PÉDAGOGUE

protestante pour sa classe, niveau préscolaire et scolaire. Un stage de formation de quelques mois, payé, est prévu avant l'entrée en fonction. — Offres manuscrites avec curriculum vitæ, certificats, références et photographie, à la Direction du Home.

Un autre
« Chez Soi »
Le Café Vaudois
LAUSANNE
Pl. Riponne 1 Tél. 23 63 63
E. Hottinger

Inscriptions pour la nouvelle année scolaire
Préparation sérieuse à l'entrée aux
COLLÈGES - ÉCOLE SUPÉRIEURE DE JEUNES FILLES
ECOLE LONGERAIE
Dir. : Mme TAPPY
PRINTEMPS 1953 et 1954 Tous les élèves que nous avons présentés ont réussi l'examen d'admission.
JOLIE CLASSE ENFANTINE
admission dès 4 ans. Renseignements : Tél. 23 96 58 ou 23 96 59 (app.).

La Banque Cantonale Vaudoise
à Lausanne ou ses agences dans le canton, reçoit les dépôts de sa clientèle et voue toute son attention aux affaires qui lui sont confiées.

PORRENTRUY - ECOLE CANTONALE

Par suite de démission, un poste de maître est mis au concours, Discipline principale d'enseignement :

français

Titre exigé : brevet littéraire de maître de gymnase ou diplôme équivalent.

Obligations, droits et devoirs selon les lois, décrets, ordonnances et règlements en vigueur.

Traitement : 4e ou 5e classe ; plus tard, éventuellement promotion en 3e classe. Minimum de la 5e classe Fr. 11.248,— ; maximum de la 3e classe Fr. 17.647,— plus, éventuellement, allocations supplémentaires de cherté.

Entrée en fonctions : 1er avril 1955.

La direction de l'école se met à disposition pour tous les renseignements.

La commission de l'école se réserve la faculté de pouvoir, avec le consentement de la Direction de l'instrucrion publique, modifier, en tout temps, l'attribution des disciplines.

Les inscriptions sont à adresser jusqu'au 15 mars 1955 à M. Hubert Piquerez, président du Tribunal, président de la Commission de l'Ecole cantonale à Porrentruy.

Les candidats sont priés de ne se présenter personnellement qu'après avoir été expressément invités.

Tous les arbres et arbustes

Pour vos :

PARCS — ESPALIERS
JARDINS — ROSERAIES
AVENUES — ROCAILLES
VERGERS — REBOISEMENTS

Importantes collections

PLANTES VIVACES - FRAISIERS

Catalogue franco

Ecole privée de l'Avant-Poste 25, Lausanne

Dir. Mlles. Gorjat et Oguey, maîtresses secondaires. Tél. 23 82 29 (non réponse 24 11 39)

Classe de pré-apprentissage

Français : Orthographe
Correspondance
Allemand

Arithmétique commerciale et comptabilité
Sténo et dactylographie

Cours facultatifs d'anglais, de littérature et d'autres branches de culture générale

Ces cours intéressent les élèves qui sortent de l'école primaire (supérieure ordinaire ou ménagère) et d'une manière générale tous les élèves qui désirent s'orienter vers une carrière commerciale

Partie pratique

PROBLÈMES DE GÉOMÉTRIE (degré supérieur)

1. Une pièce de cuivre (densité 8,8) a la forme d'un manchon cylindrique de 25 cm de diamètre extérieur. Le diamètre intérieur vaut les trois cinquièmes du diamètre extérieur. Quel est le poids de la pièce si la hauteur vaut les sept tiers du diam. intérieur (π $^{22}/_{7}$) ?

2. Quel est, à raison de 0,56 f. le kg., le prix du cercle de fer d'une roue ayant 90 cm de diamètre extérieur. Epaisseur du cercle 12 mm ; largeur de la roue 8 cm ; densité = 7,8.

3. Le bassin circulaire d'un jet d'eau a un diamètre de 15 m. Il est entouré d'une allée de 5 m de large. Quel sera le coût du dallage de cette dernière à 6 f. le m^2.

4. On creuse un bassin circulaire de 4 m 40 de diamètre et de 60 cm de profondeur. Ce bassin est alimenté par une pompe électrique qui débite 30 litres-minute. Le compteur qui contrôle le courant employé porte l'indication 1 tour = $^1/_4$ de watt ; il fait 40 tours par minute. Calculer : a) le volume, b) le temps de remplissage, c) la consommation en watts du courant électrique, d) la dépense pour le remplissage si le kw. coûte 4 c.

5. Un jardinier fait creuser un bassin circulaire de 4 m. de diamètre et 50 cm. de profondeur. Ce bassin sera alimenté par une pompe débitant 20 litres-minute actionnée par un moteur de 750 watts. A combien reviendra le courant nécessaire pour le remplir si le kwh. coûte 4 centimes ?

6. Une citerne cylindrique de 1,75 m. de rayon intérieur et de 1,80 m. de profondeur est pleine d'eau. On en retire chaque jour 2,5 hl. pendant douze jours sans qu'elle ne reçoive d'eau. Quelle hauteur atteindra le liquide à la fin du douzième jour ?

7. La corde d'un puits s'enroule sur un cylindre de 10 cm de rayon. Entre le moment où le fond du seau accroché à la corde affleure l'eau et le moment où ce fond touche le fond du puits, le cylindre fait sept tours et demi. On demande la hauteur de l'eau du puits et le nombre d'hl. qu'il contient si le diamètre intérieur est de 1,40 m (π = 3,14).

8. On creuse une tranchée longue de 1,50 m, large de 1,20 m. et profonde de 2,10 m. On y met une canalisation cylindrique dont les buses ont un diamètre extérieur de 80 cm. Sachant que la terre remuée augmente du cinquième de son volume primitif, quel volume de terre restera-t-il après avoir bouché la tranchée, et combien de jours faudra-t-il à un camion de 5 m^3 pour enlever ce reste s'il fait dix voyages par jour ? (π = 3,14).

9. Un marchand de fer reçoit le même jour : 20 barres de fer rond de 1 cm^2 de section et 3 m de longueur, 20 plaques de tôle rectangulaire de 3 m sur 2 m et 2 mm d'épaisseur. Pourra-t-il enlever le tout au moyen d'un camion de 5 t. en un seul voyage ? (densité 7,8).

MUTUELLE
VAUDOISE ACCIDENTS

VOTRE ASSURANCE ACCIDENTS AUX
CONDITIONS DE FAVEUR DE LA S.P.V.

Demandez conseil à votre collègue
P. JAQUIER, inst., route de Signy, Nyon

VOYAGE DE PAQUES

du 3 au 11 avril 1955, sous la conduite de M. Chantrens

LA CORSE

avec étapes à NICE à l'aller, MARSEILLE et la PROVENCE
au retour

PROGRAMMES ET INSCRIPTIONS

Agence de Voyages **Lavanchy & Cie S.A., Lausanne**
16, place St-François
Vevey, 50 rue d'Italie

Dernier délai d'inscription 19 mars

Boîtes de couleurs
gouaches et aquarelle

Des modèles avec 6 et 12 godets interchangeables et un tube de blanc gouache. Palette mobile. Prix très avantageux.

Tous renseignements, prospectus et échantillons par

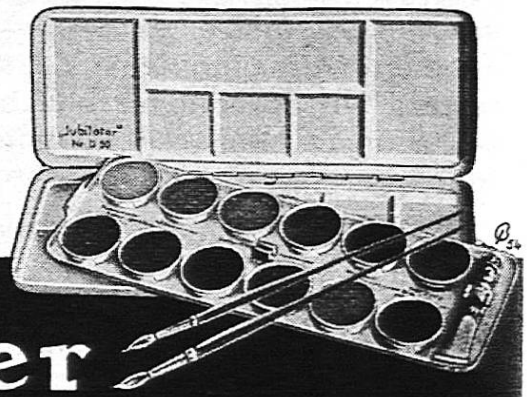

Agence générale pour la Suisse:
Rud. Baumgartner-Heim & Co.
Zurich 50

Anker

10. Une boîte de lait condensé est un cylindre dont les dimensions sont les suivantes : diamètre intérieur 7 cm, hauteur 8 cm. Une maman délaye le contenu de cette boîte avec cinq fois son volume d'eau. Quel est le volume du lait délayé ainsi obtenu et à combien revient le litre de cette boisson si la boîte coûte 1,10 fr. ? (π $^{22}/_{7}$).

11. On creuse un puits circulaire de 12 m de profondeur et 1,4 m de diamètre. A l'intérieur on élève un mur de maçonnerie de 14 cm d'épaisseur qui épouse la surface latérale. On demande le nombre de voyages que fera un camion de 2,350 m^3 pour enlever la terre si le volume de terre remuée augmente de un cinquième par rapport à celui de la terre ferme et le volume de la maçonnerie. ($\pi = {}^{22}/_{7}$).

12. Il faut dérouler 18 tours de corde pour atteindre l'eau d'un puits. A quelle profondeur est ce niveau sachant que le treuil retenant la corde a un diamètre de 35 cm ? On puise l'eau avec un seau cylindrique de 0,28 m de diamètre et de 30 cm de hauteur. Combien de fois faut-il le faire descendre pour puiser 150 l ?

13. Un bassin circulaire de 4,8 m de diamètre a une profondeur de 75 cm. Il est alimenté par une pompe qui donne 30 litres-minute, mue par un moteur électrique. Pendant son fonctionnement, le disque du compteur fait 40 tours à la minute (1 tour de disque = $^1/_4$ wattheure). Le courant vaut 8 centimes le kilowattheure. On demande : 1. le volume du bassin ; 2. le temps mis par la pompe pour le remplir jusqu'à 5 cm du bord supérieur ; 3. le coût du pompage. ($\pi = 3{,}14$)

14. La cour de l'école a la forme d'un trapèze de 1440 m^2 de superficie et de 30 m. de hauteur. Calculer les bases sachant que la plus grande a 12 m. de plus que la petite.

15. Deux propriétaires échangent deux pièces de terre de même qualité et de même surface. L'une a la forme d'un parallélogramme ayant 42 m de base et 35 m de hauteur. L'autre est un trapèze dont les bases sont 55 m et 95 m. Quelle en est la hauteur ?

16. Une ficelle dont on utilise toute la longueur, soit 12,56 m, permet d'entourer exactement un carré, puis un cercle. De combien la surface du cercle dépasse-t-elle celle du carré ? ($\pi = 3{,}14$)

17. En mesurant un champ de forme restangulaire, on a trouvé 180 m de longueur sur 40 m de largeur. Ce champ a été payé 20 fr l'are. Sachant que la chaîne d'arpenteur dont on s'est servi mesure 10,025 m. au lieu de 10 m, on demande à combien revient réellement l'are de ce terrain.

18. Une barre de fer de 1 m à 0° s'allonge de 0,012 mm quand la température s'élève de 1°. De combien s'allonge un rail de 12 m lorsque la température passe de 0° à 20° ? Quelle sera sa longueur à 20° ?

19. On veut couvrir d'un tapis la surface d'un parquet de 4 m sur 3,50 m. Ce tapis est vendu en bandes de 70 cm de largeur à 3,60 francs le mètre-courant. Quelle sera la façon la plus avantageuse de le couvrir ? Quel sera le coût de l'achat ?

20. Un rectangle a une superficie de 2400 m^2. Un jardin triangulaire a une surface égale au tiers de celle du rectangle. Sa base est de 50 m, quelle est sa hauteur ?

Magasin et bureau **Beau-Séjour 8** Téléphone **permanent 22 63 70**

POMPES FUNÈBRES

OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE

Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation

***Ecoles Ménagères** de la Suisse romande*

dans vos leçons, donnez la préférence aux

BONNES PÂTES ALIMENTAIRES

fabriquées en pays romand :

La Timbale

Yverdon et Fribourg

« Pâtes de Rolle »

Rolle

Demandez prix courant à **NIDECKER**

ROLLE

Fabrique d'articles en bois

Spécialiste

dans le matériel d'école

•

Tél. 7 54 67

21. Un triangle isocèle mesure 8 cm de base et 5 cm de hauteur. L'un des côtés égaux mesure 6,4 cm. Quelle est la hauteur relative à ce côté ?

22. Chaque véhicule traînant une remorque doit avoir une plaque signalisatrice constituée par un triangle blanc dans un carré bleu. Le triangle est équilatéral et sa surface est $^1/_4$ de celle du carré et sa hauteur mesure 16 cm : 1. Quel est le périmètre du triangle blanc, le carré ayant 96 cm de contour ? 2. Quelle est la surface bleue ?

23. Dessiner au $^1/_{2500}$ un terrain rectangulaire de 300 m de long sur 175 m de large. Une parallèle à la largeur et située aux deux cinquièmes de la longeur le divise en deux parties inégales : a) Calculer la surface réelle de chaque parcelle. b) On échange la petite parcelle contre un terrain triangulaire d'égale surface dont la base mesure 280 m ; quelle en est la hauteur ? c) La grande parcelle est échangée contre un terrain d'égale surface ayant la forme d'un parallélogramme de 150 m de hauteur. Quelle en est la base ?

24. Une toiture se compose de deux trapèzes égaux dont les bases sont 21 m et 12 m et de deux triangles isocèles égaux de 9 m de base. La hauteur des trapèzes et des triangles est de 6,30 m. On le recouvre d'ardoises de 0,3 m sur 0,2 m. La perte de surface de recouvrement est des deux cinquièmes de leur surface. Combien d'ardoises sont nécessaires pour recouvrir le toit ?

25. Un terrain a la forme d'un trapèze de 22 m de hauteur ; la grande base surpasse la hauteur de 3 m et la petite base mesure les trois cinquièmes de la grande. Quelle est l'aire du terrain ?

26. Un trapèze a 160 cm² de surface et la petite base est les deux tiers de la grande. La hauteur vaut la moitié de cette petite base. Faire un croquis et calculer la hauteur et les bases.

27. Un terrain situé entre deux routes parallèles borde l'une sur une longueur de 147 m et l'autre sur 215 m. Ce terrain est ensemencé en blé et produit 18 hl à l'ha. Un hl de blé pesant 75 kg et la récolte totale évaluée à 2191,8195 kg, on demande la distance séparant les deux routes.

28. Une cour en forme de trapèze a 36 m pour grande base. La petite base vaut les sept neuvièmes de la grande base qui est elle-même évaluée aux douze septièmes de la hauteur. Quelle est la surface de la cour ?

29. Un terrain a la forme d'un trapèze rectangle dont la grande base mesure 260 m, la petite base 180 m et la hauteur 90 m. Tracer la figure sur le plan à l'échelle $^1/_{5000}$. Quelles sont les surfaces réelles et sur le plan ?

Réponses : 1. 96,8 kg. 2. 11,70 fr. 3. 1884 fr. 4. V = 9,11856 m³ ; T = 304 m par excès ; Cons = 3,04 kw ; dép. = 0,1216 fr. ou 0,13 fr. 5. 31,4 c. 6. 1,48 m. 7. 471 cm et 72,468 hl. 8. 302,64 m³ et 31 jours. 9. Oui ; 1,988 t. 10. 1,848 l et 0,64 fr. 11. 10 voyages ; 6,6528 m³. 12. 19,80 m ; 9 fois. 13. Vol. = 13,571712 m³ ; Vol. à 5 cm = 12,666931 m³ ; Temps = 7 h 3 min. par excès ; Coût = 0,17 fr. 14. 42 m ; 54 m. 15. 19,6 m. 16. 2,70 m². 17. 19,90 fr. 18. 2,88 min ; 12,00288 m. 19. 72 fr. 20. 32 m. 21. 6.25 cm. 22. 54 cm et 432 cm². 23 Surf. 21 000 m² et 31 500 m² ; hauteur du triangle 150 m ; Longueur du parallélogramme 210 m. 24. 7350 ardoises. 25. 440 m². 26. haut 8 cm, bases 16 cm et 24 cm. 27. 89,7 m. 28. 672 m². 29. 19 800 m² et 7,92 cm³.

Venez passer vos vacances et week-end
dans la plus belle région des Alpes vaudoises

Gryon - Barboleusaz - Villars - Bretaye

Beaux champs de ski, nombreuses pistes de descente balisées
Billets du dimanche toute l'année

Funiski Bretaye-Chamossaire — Téléski Bretaye-Chaux-Ronde
Télésiège Chavonnes-Bretaye — Télésiège Bretaye-Petit-Chamossaire

Chemin de fer Bex-Villars-Bretaye

Mobilier scolaire

Bigla

... et ce qu'en pensent les commissions scolaires :

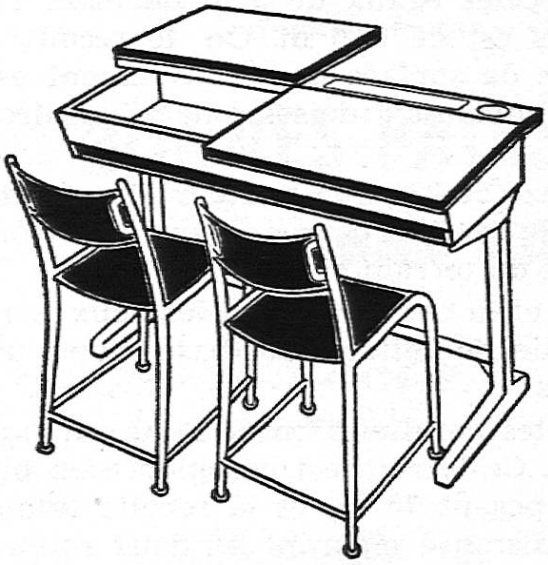

« Les nouveaux meubles scolaires BIGLA sont pratiques et solides.

Les élèves aussi bien que les maîtres éprouvent un véritable plaisir en présence de ces meubles dont la beauté ne saurait être contestée. »

Ne sont-ce point là des facteurs importants à considérer lors de l'achat d'un nouveau mobilier ?

Ne manquez pas, en tout cas, de demander nos offres, car nos prix sont très avantageux.

Bigler, Spichiger & Cie S. A. Biglen (Berne) Tél. (031) 68 62 21

Collège Pierre Viret

Ch. des Cèdres 3 — LAUSANNE — Tél. 24.15.79

prépare aux

COLLÈGES - ECOLE DE COMMERCE - MATURITÉS

Ecole normale

1945 : 88 élèves
1955 : 221 élèves

★

Dir. Paul Cardinaux
Louis Vulliémoz

Degré inférieur

Un train a 5 wagons. On en accroche encore 3. Combien de wagons en tout?

La récolte des pommes — Claude ramasse 6 pommes et Emile 4. Combien ont-ils ramassé de pommes en tout?

Notre classe a 2 fenêtres, qui ont chacune 4 carreaux. Combien cela fait-il de carreaux en tout?

J'ai deux cahiers. Maman m'en donne encore 1 et la maîtresse 2. Combien ai-je de cahiers maintenant?

Il y a dans une famille : le papa, la maman, 2 garçons et 3 filles. Combien de personnes en tout?

Mon oncle a acheté 6 petits cochons l'année dernière. Cette année, il en a encore acheté 5. Combien a-t-il de cochons en tout?

Maman a cassé 6 œufs pour l'omelette et 7 pour la crème. Combien a-t-elle cassé d'œufs en tout?

Une branche de saule a 12 châtons. Une autre branche en a 7. Combien ont-elles de châtons en tout?

Noël — Paul suspend au sapin de Noël 5 boules jaunes, 6 rouges et 3 bleues. Combien de boules en tout?

Dans la coupe à dessert, il y a 6 pommes, 5 poires et 4 oranges. Combien y a-t-il de fruits en tout?

Jean collectionne des timbres. Il a déjà les 7 premiers timbres d'une série. La série complète se compose de 12 timbres. Combien lui manque-t-il de timbres?

Ce matin, la poule brune avait 20 poussins. Ce soir, elle n'en a plus que 11. Qu'est-il arrivé?

J'ai 6 noix, j'en voudrais autant que j'ai de doigts aux deux mains. Combien m'en manque-t-il encore?

BIBLIOGRAPHIE

Ici Fondeval, par Léon Degoumois. — Première et deuxième année de français à l'usage des écoles secondaires et des progymnases de langue allemande. Librairie Francke — Librairie de l'Etat, Berne, 1954.

L'apprentissage du français, pour les élèves de langue étrangère, pose des problèmes nombreux et délicats. C'est d'un bon ou d'un mauvais départ que dépendent souvent des habitudes dont l'élève ne pourra plus se défaire. Au degré inférieur, les maîtres qui enseignent les éléments du français sont eux-mêmes de langue étrangère. D'où la nécessité d'une méthode sûre et d'un manuel à la fois varié, complet, systématique, et attrayant aussi bien pour le maître qui enseigne que pour l'élève qui s'initie. Car il s'agit de mener de front des opérations multiples : vocabulaire, lecture et prononciation, orthographe, notions grammaticales, formation de phrases simples, version, thème... L'expression de la moindre idée suppose déjà une grande sûreté dans le maniement de la langue et un bagage de connaissances assez considérable.

Désireux de réorganiser l'enseignement du français sur des bases à la fois modernes et rationnelles, le canton de Berne a chargé M. Léon Degoumois, professeur au gymnase de Berne, de l'élaboration d'un manuel complet pour les écoles secondaires de la partie allemande du canton. Le premier volume comprend la matière des deux premières années. Sorti de presse au printemps passé, il a obtenu d'emblée un très grand succès. Ce succès tient à des qualités d'ordre et de clarté qui sont celles de tout bon rudiment. Une progression méthodique amène les éléments nouveaux à un moment judicieusement choisi, de telle sorte que les premières leçons sont déjà de véritables leçons de langue, où l'élève s'exprime, énonce des faits, enregistre des formes du langage usuel. Les notions acquises sont ensuite complétées à mesure que le cours se développe, assimilées par de nombreux exercices, revues dans les chapitres récapitulatifs. Pour son travail, l'auteur s'est entouré des avis d'une commission consultative formée de maîtres de l'enseignement secondaire, de ceux-là mêmes qui sont en contact journalier avec l'élève, qui connaissent ses difficultés et qui sont le mieux à même de mesurer le rythme de ses progrès.

Ce serait cependant donner une idée trop incomplète de l'ouvrage de M. Léon Degoumois que de passer sous silence ce qui fait son originalité. « Ici Fondeval », au titre un peu mystérieux, est un livre qui fait la part belle à l'imagination. La sécheresse d'une salle d'école refermée sur elle-même, fait place à la vie tout entière, et avec elle à la poésie. L'enfant aime chanter : on lui apprendra des refrains et des chansons. L'enfant aime narrer : on lui fera raconter ses joies et ses soucis. L'enfant aime les plantes, les bêtes, les voyages, le jeu : il sera satisfait. Comment ne pas féliciter l'auteur qui, en ouvrant des voies nouvelles à l'enseignement du français en Suisse allemande, replace l'enfant dans son milieu naturel et lui procure un peu de joie à l'étude d'une langue difficile, mais pleine de charme.

Ajoutons qu'un cahier de notes et commentaires publié par la Librairie de l'Etat, à Berne, complète à l'usage du maître le manuel de l'élève et donne la clé de tous les exercices. A. F.

Ecole supérieure de Commerce et d'Administration du Canton de Vaud

Lausanne

OUVERTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1955-1956

LUNDI 18 AVRIL 1955

Examens d'admission :
lundi 18 avril à 14 h. et mardi 19 avril à 8 h. et 14 h.
Commencement des leçons : Mercredi 20 avril, à 8 h.

Les inscriptions sont reçues jusqu'au **20 mars.**

Le livret scolaire doit être présenté.

Les élèves possédant le *Certificat d'études primaires supérieures* sont admis sans examens en 2e ;

les élèves porteurs du *Certificat d'études secondaires* sont admis en 3e année de l'Ecole de commerce. Ceux qui viennent d'une section classique ou scientifique doivent, durant le premier trimestre, suivre un cours de raccordement d'arithmétique, de comptabilité et de sténographie et, durant le second trimestre, un cours de raccordemeut de dactylographie ; en septembre, ils subissent un examen écrit de droit commercial et d'économie commerciale (programme de 2e année).

AGE MINIMUM POUR L'ADMISSION EN 1re
14 ANS RÉVOLUS AU 31 DÉCEMBRE
UN AN DE PLUS
POUR CHACUNE DES CLASSES SUIVANTES

Secrétariat : Maupas 50

© Bibliothèque
Nationale Suisse
Berne

1872

Pour toutes vos opérations
bancaires adressez-vous à

LA SOCIETÉ DE

BANQUE SUISSE

GENEVE LAUSANNE
NEUCHATEL LA CHAUX-DE-FONDS
LE LOCLE NYON AIGLE MORGES

Capital et Réserves Fr. 235 millions

INSTITUT
MONTANA ZUGERBERG
pour jeunes gens de 9 à 18 ans

● Education consciencieuse de la personnalité des jeunes gens. ● Enseignement individuel par des professeurs qualifiés. ● Programmes jusqu'à la maturité. Ecole commerciale avec diplôme officiel. Cours spéciaux d'allemand pendant l'année scolaire et des vacances d'été. ● Situation idéale, à 1000 m. d'altitude, entre Zurich et Lucerne. Grands terrains de sport et des plus modernes.

Prospectus et renseignements auprès de la direction: Dr J. Ostermayer, téléphone: Zoug (042) 4 17 22.

MONTREUX, 19 mars 1955 XCIe année – No 11

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

396

Rédacteurs responsables
Educateur : **André Chabloz**, Lausanne, Clochetons 9
Bulletin : **G. Willemin**, Case postale 3, Genève-Cornavin
Administration, abonnements et annonces
Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98
Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Vos imprimés

seront exécutés avec goût par l'

Imprimerie CORBAZ S.A. Montreux

A l'enseigne de la

Lampe Eternelle

vous trouverez un cadre accueillant

★

Un bon vin et des spécialités au fromage

E. PAUTEX

Caroline 1 Lausanne

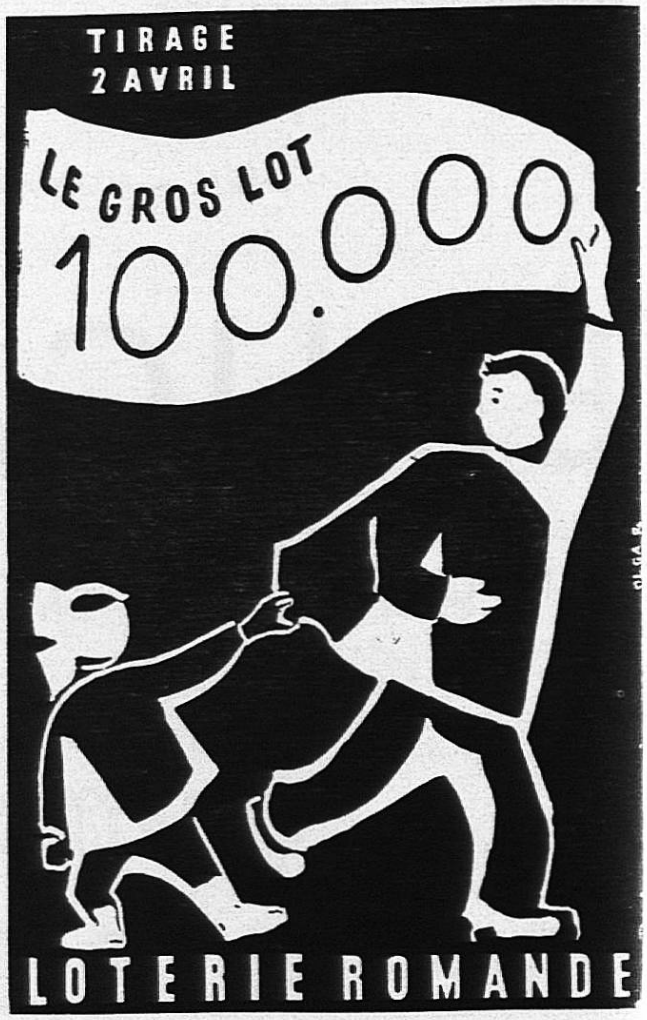

Vacances de Pâques en autocar

ESPAGNE

Du 4 au 16 avril 1955

Nîmes, Saragosse, Madrid, l'Escurial, Tolède, Valencia, Barcelone. Prix forfaitaire Fr. 560.—. Renseignements, circulaires. Délai d'inscription: 23 mars.

VOYAGES CACHELIN & LEUBA, La Tour-de-Peilz, Tél. 5.23.10
VOYAGES MUGELLESI, Vevey, Tél. 5.33.53

Chalet

A vendre dans la région de Châtel-St-Denis sur la route du Moléson avec accès facile toute l'année **Chalet** de 4 chambres, cuisine, cave et garage. Très bonne construction, belle vue et situation ensoleillée. Prix avantageux. Ecrire case postale 49 Morges.